



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 27 janvier 2025

Prolongation de l'éclairage public jusqu'à 1h du matin

À compter du 27 janvier, la Ville de Limoges va procéder à la prolongation de l'éclairage public jusqu'à 1h du matin au lieu de minuit (pour une extinction de 1h à 6h du matin). Cette mesure a été décidée par le maire de Limoges Émile Roger Lombertie afin de répondre au sentiment d'insécurité ressenti par certains habitants et exprimé lors des conseils de quartier qui se sont tenus à l'automne 2024. Elle est rendue possible grâce aux premières économies générées par la pose de luminaires équipés de leds en remplacement d'anciens équipements plus énergivores.

344 horloges, qui commandent 9898 points lumineux sur l'ensemble du territoire, vont faire l'objet d'une reprogrammation par le prestataire Dalkia Electrotechnics (Citelum). Cette opération se déroulera pendant deux semaines, secteur par secteur (Beaune-les-Mines, Landouge, le centre puis le Sud).

Pour rappel, l'extinction générale de l'éclairage public (à l'exception des sites placés sous vidéoprotection et du centre-ville) a été mise en œuvre sur l'ensemble de la commune pour limiter la consommation énergétique et protéger la biodiversité de la pollution lumineuse.

Parallèlement, le déploiement de luminaires en leds se poursuit afin que la totalité du réseau d'éclairage public de la ville en soit équipée. Le remplacement d'environ 8 000 points lumineux commencera en fin d'année et devrait se terminer fin 2026.

Contact presse Ville de Limoges :
Claire PAROT (GLÉDEL)
Attachée de presse
05 55 45 60 49 / claire.parot@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville_de_limoges



Ville de Limoges